



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.Exc. M. HISAKAZU TAKASE,
NOUVEL AMBASSADEUR DU JAPON***

Vendredi 4 octobre 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que j'accueille aujourd'hui Votre Excellence, à l'occasion de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté l'Empereur Akihito L'accrédite auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon.

Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, des paroles déférentes que vous venez de m'adresser et du message que vous me transmettez de la part de Sa Majesté l'Empereur et de Sa Majesté l'Impératrice; je garde vivante en ma mémoire la visite cordiale que Leurs Majestés m'ont rendue dans ce palais en septembre 1993, marquant leur attachement et celui des autorités de votre pays aux relations diplomatiques et aux liens d'amitié noués avec le Siège Apostolique, ainsi que l'attention portée à ses activités internationales, notamment en faveur de l'entente entre les peuples. Votre présence auprès du Successeur de Pierre et le fait même de votre résidence dans la Ville éternelle sont aussi un signe éloquent de l'estime de votre pays à l'égard du Saint-Siège. Je vous saurais gré de bien vouloir exprimer en retour à Sa Majesté l'Empereur Akihito mes vœux fervents pour sa personne, pour la famille impériale, pour les membres du gouvernement et pour l'ensemble du peuple japonais.

2. Vous venez de rappeler l'intérêt primordial que votre Nation accorde à la paix, au désarmement, à la résolution pacifique des conflits et à la solidarité entre les hommes. Votre pays garde en mémoire les épisodes douloureux de la deuxième guerre mondiale qui frappèrent d'innombrables victimes innocentes à Hiroshima et à Nagasaki. De ce fait, il a une mission spécifique à remplir en faveur de la paix auprès des autres nations de la planète. L'histoire récente nous invite à fuir tous les comportements personnels et collectifs qui peuvent induire des conflits armés. Comme je le

soulignais lors de ma visite émouvante au Peace Memorial Park le 25 février 1981 et encore le 8 mai 1995 dans mon message à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe (Ioannis Pauli PP. II *Nuntium ob Lum anniversarium diem Ilae terrarum orbis conflictionis finis in Europa*, 9, die 8 maii 1995: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XVIII, 1 (1995) 124), « rappeler le passé, c'est s'engager dans le futur. Rappeler Hiroshima, c'est abhorrer la guerre nucléaire. Rappeler Hiroshima, c'est s'engager pour la paix. Rappeler que les gens de cette ville ont souffert, c'est renouveler notre foi dans l'homme, dans sa capacité de faire ce qui est bon, dans sa liberté de choisir ce qui est juste, dans sa détermination à transformer un désastre en un nouveau commencement ». Ces tragédies ne doivent pas être oubliées par les jeunes générations, auxquelles il convient de donner une éducation au sens de la vie humaine, à la paix, au dialogue et à la tolérance, valeurs humaines qui sont porteuses d'avenir pour une nation.

3. Vous savez les multiples efforts et les appels du Saint-Siège, qui a signé les principaux Traités et Conventions internationaux, pour que soient renforcées les normes concernant la non-prolifération des armes nucléaires et l'élimination totale et définitive des armes chimiques et biologiques, ainsi que de toutes les armes qui frappent les populations innocentes de manière aveugle. Il appartient à la Communauté internationale et à chaque pays de prendre les décisions courageuses sur le plan politique et économique pour que cesse la course aux armements, qui ne résoudra jamais de manière durable et dans le respect des personnes et des peuples les conflits, de quelque nature qu'ils soient. La logique des armes ne peut que conduire à une escalade de la violence et défigurer l'homme et l'humanité tout entière. Comme vous le soulignez, la recherche d'une amitié toujours plus solide entre les peuples et la reconnaissance d'une interdépendance qui bénéficie à toutes les nations doivent être des voies à privilégier.

4. Dans son histoire très récente, votre pays a été à plusieurs reprises marqué par des drames liés au déchaînement des éléments naturels ou à des actions irresponsables de personnes. En ces circonstances, la population japonaise a su faire preuve d'une authentique solidarité. Je ne peux qu'apprécier les collaborations étroites entre toutes les composantes de la nation, dans des circonstances exceptionnelles et dans la vie courante, qui s'imposent de manière pressante dans un monde toujours davantage marqué par la pauvreté et par un nombre croissant de personnes exclues des structures du travail et de l'économie. Cette attention aux frères les plus pauvres conduit vos concitoyens à faire des choix qui les honorent en vue d'un partage fraternel et plus équitable du travail et des richesses au sein de la communauté nationale.

5. Tout en cherchant à préserver les personnes et les groupes les plus fragiles des idéologies qui peuvent mettre en péril les individus et qui cherchent à annihiler leur faculté de jugement et leur conscience propre, les autorités de votre pays s'attachent à ce que toute communauté spirituelle jouisse de la liberté, faisant ainsi droit au pluralisme culturel et religieux. Pour leur part, les responsables de l'Église catholique au Japon ont le souci du dialogue entre ces différentes communautés. Les relations, les collaborations quotidiennes et le partage fraternel entre les

catholiques et leurs compatriotes font grandir l'estime, la reconnaissance et l'amour mutuels, facteurs de cohésion sociale et de développement personnel.

6. Bien que peu nombreux, les catholiques, aux côtés de leurs frères, ont le désir de contribuer activement à la vie sociale de leur pays. Ils souhaitent en particulier poursuivre leur rôle dans le domaine scolaire et universitaire, avec le souci de donner à tous les jeunes qu'ils accueillent au sein de leurs établissements un enseignement de qualité et une éducation aux valeurs humaines et spirituelles, nécessaires à des prises de décision personnelles qui conduisent à mener une vie digne et à être des partenaires responsables dans la vie publique fondée sur le dialogue et sur le respect de l'autre. Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, dans la vie internationale, à travers ses institutions et ses membres, l'Église catholique ne poursuit pas d'autre dessein que de défendre l'homme, sa liberté spirituelle et la bonne entente entre les peuples, pour que les personnes et les communautés humaines puissent trouver leur place, s'épanouir et jouir des richesses et des beautés de la création. C'est dans cet esprit de service que la Caritas, présente sur le territoire, vient en aide aux personnes les plus démunies.

7. Au moment où commence votre mission, je vous offre mes vœux les meilleurs et je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs une aide attentive et une compréhension cordiale.

J'invoque sur vous-même, sur vos proches et sur vos collaborateurs de l'Ambassade, comme sur tous vos compatriotes les bienfaits divins.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIX, 2 p.502-505.*

L'Osservatore Romano 5.10.1996 p.4.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.42 p.4, 8.

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana